

# FEUILLE FÉDÉRALE

89<sup>e</sup> année

Berne, le 20 octobre 1937

Volume III

---

Paraît une fois par semaine. Prix: 20 francs par an; 10 francs pour six mois, plus la taxe postale d'abonnement ou de remboursement.

Avis: 50 centimes la ligne ou son espace; doivent être adressés franco à l'imprimerie des hoirs K.-J. Wyss, société anonyme, à Berne.

---

## Assemblée fédérale

---

Les conseils législatifs, qui s'étaient prorogés le 1<sup>er</sup> octobre 1937, se sont réunis lundi 18 octobre 1937, à 18 heures, pour la dixième session de la 30<sup>e</sup> législature.

583

## Extrait des délibérations du Conseil fédéral

---

(Du 14 octobre 1937.)

Le Conseil fédéral a accordé l'exequatur à M. Eugène Bradier, nommé consul général de carrière de France à Zurich, avec juridiction sur les cantons de Zurich, Schwyz, Glaris, Zoug, Schaffhouse, Appenzell (Rh.-Ext. et Rh.-Int.), St-Gall, Grisons (sans le district de la Moësa) et Thurgovie, en remplacement de M. F. E. Génoyer, démissionnaire.

---

(Du 15 octobre 1937.)

Ont été nommés à l'école polytechnique fédérale:

Professeur ordinaire de statique appliquée aux constructions I, de construction de bâtiments et des ponts, en acier (éventuellement en bois): M. Fritz Stüssi, ingénieur civil diplômé de cette école, D<sup>r</sup> ès sciences techniques, de Glaris et Wädenswil, privat-docent à ladite école;

professeur extraordinaire de statique appliquée aux avions et de construction d'avions: M. Eduard Amstutz, ingénieur mécanicien diplômé de cette école, de Sigriswil (Berne), ingénieur du contrôle à l'office fédéral aérien.

---

## Extrait des délibérations du Conseil fédéral

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1937
Année	
Anno	
Band	3
Volume	
Volume	
Heft	42
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	20.10.1937
Date	
Data	
Seite	197-197
Page	
Pagina	
Ref. No	10 088 343

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.